



# Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de l'EPSM 71  
N°30, novembre 2024

## Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

### Les bonnes nouvelles

- ✓ **Addictologie** : la direction a demandé à l'ARS 6 lits supplémentaires et 3 d'HJ
- ✓ **Dons de congés à d'autres agents proche-aidants** (décret 2015) : don anonyme de RTT, CA ou CET. La sélection des bénéficiaires associera l'avis de l'assistante sociale du personnel
- ✓ **Accueil des nouveaux arrivants** : à compter de janvier 2025, chaque nouvel agent bénéficiera d'une formation de prise de poste et de sensibilisation à la psychiatrie dans les 6 mois, qu'il soit soignant ou non. Puis d'un tutorat de 6 mois, pendant les 6 mois suivants, pour l'instant seulement pour les soignants. Les tuteurs seront formés
- ✓ **Effectifs soignants** : 5 stagiaires associés de plus depuis juin, plus 5 autres médecins dans l'année. Au 3<sup>ème</sup> trimestre, embauche de 16 IDE dont 7 nouveaux diplômés via l'allocation de l'EPSM, soit au total + 9 diplômés 2024. Embauches facilitées par la nouvelle réglementation sur l'intérim qui oblige à 2 ans d'exercice avant de pouvoir travailler comme intérimaire
- ✓ **Vacances de poste** : *La CGT demande que la règle s'applique à tous, par mesure d'équité* : pour ne pas léser l'agent qui l'a remplacé, l'agent en disponibilité récupère son emploi à son retour, mais sans garantie qu'il s'agisse de son ancien poste. Dossier qui sera revu avec la DRH

### Le mitigé

- Réouverture de Topaze repoussée à janvier 2025, car 2 médecins nous ont quittés
- **Analyse Psychologique de la Pratique** : 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour la 50aine d'unités proposées ; seule l'IRTESS est retenue. Une procédure simplifiée sera lancée pour les (4 ?) unités non pourvues ; des particuliers pourront candidater directement à la direction. Le dispositif ne serait valable que 3 ans... Toujours à suivre
- **Transformation de CATTTP en HJ chez les adultes** : plus rémunérateur et expérimental. A destination unique des patients qui viennent au moins 3 heures. Ce dispositif n'aurait pas d'effet sur les patients (qui doivent pourtant être en ALD et disposer d'une mutuelle) et les personnels
- **ASH** : 81 ETP à ce jour, mais en nombre insuffisant compte-tenu de l'absentéisme. Le travail de GSF n'est plus satisfaisant ; la direction n'exclut pas de réinternaliser ce service de sous-traitance : une bonne nouvelle, si cela crée de nouveaux postes ASH à titulariser

## Les mauvaises nouvelles

- **Réorganisation du pôle PIJD** : officiellement pour un meilleur service aux patients, avec concertation des agents. En réalité, surtout pour affronter la pénurie de pédopsychiatres. *La CGT s'est abstenue et demande à connaître les modifications de postes et d'organisation concrète avant de valider ; ces infos devraient nous être communiquées ultérieurement. La CGT rencontre la direction et la chefferie de pôle le 18 novembre*
- **Certification** : prévue pour 2025. Nous déplorons les critères surtout somatiques et administratifs, peu pertinents pour notre spécialité de psychiatrie
- **Psychologues** : la direction avait relayé une demande de la Sécu incitant les psychologues de l'EPSM à s'insérer dans le dispositif libéral MonSoutienPsy au détriment de notre établissement. La direction prépare un courrier pour la Sécu
- **Plan de formation** : menaces de réduction des formations, car la direction entend intégrer le coût de remplacement de l'agent en formation dans ce budget

### Grève

La direction n'a pas encore décidé si elle maintient le dégrèvement des jours de grève pour calculer la prime de service



### Bilan d'activité 2023

La direction nous fournit les éléments manquants.  
Nous pointons :

- Augmentation générale de l'activité ambulatoire, de l'hospitalisation à temps partiel et baisse de l'hospitalisation complète
- Forte augmentation de l'activité de RETIS et baisse de celle de l'HJJA. Augmentation des camps thérapeutiques ambulatoires, de l'EMPP et surtout de l'hôpital d'Autun
- 17% de réorientation des hospitalisations sur Val Dracy, à quoi il faut ajouter les demandes directes, par manque de lits dans le public
- Taux de soins sans consentement = 1/3 des journées d'hospitalisation et 1/2 des patients hospitalisés. Les patients les plus malades restent dans le secteur public
- 1/2 des patients sont ré hospitalisés après une 1<sup>ère</sup> hospitalisation
- 2 mois d'attente pour une consultation psychiatre et psychologue en CMP adulte. 1,5 à 8 mois d'attente en CMP enfants. *Patients et familles doivent faire preuve de patience, hélas !*

